DRÔLES DE DRONES



Photo : http://www.rawstory.com/

Depuis plusieurs jours des drones non identifiés survolent les centrales nucléaires françaises. Ce matin encore une intrusion aérienne a été signalée. D'où viennent-ils ? Qui les télécommande ? Dans quel but ? Aujourd'hui personne ne le sait, en tout cas officiellement. Normalement il est interdit de survoler les centrales nucléaires dans un périmètre de 5 Kms et sur une hauteur d'un Km. Tout objet volant entrant dans cet espace doit être intercepté. Pour les drones, la règlementation édictée par la Direction de l'Aviation civile ne prévoit rien, donc, toujours officiellement, on ne fait rien…qu'enquêter. Le ministre de l'intérieur affirme comme EDF, qui a porté plainte, et Ségolène Royal que ces engins ne présentent aucun danger et qu'il n'y a pas donc pas de raison de s'en inquiéter. Il n'empêche que ces intrusions répétées constituent un joli pied de nez à ceux qui pensent que nos centrales sont parfaitement sécurisées.

Selon des spécialistes en 'sécurité drones', même si les engins peuvent être pilotés à plusieurs kilomètres de leur cible, le signal émit par la télécommande peut être intercepté, voire brouillé, et ainsi occasionner la destruction de l'engin devenu ingérable. Manifestement, nos centrales ne disposent pas de ce système de protection. L'occasion peut-être d'y réfléchir pour s'en équiper.

Alors qui se cache(nt) derrière les télécommandes ? Le premier suspect est Greenpeace, un familier des intrusions, mais qui se déclare innocent en prétextant que ses opérations sont toujours filmées. Ce qui n'est pas faux mais qui ne le disculpe pas pour autant. S'agit-il d'une forme d'espionnage industriel ? Je ne le pense pas car l'opération aurait été plus discrète et ne se serait pas répétée autant de fois. Alors que reste-t-il comme hypothèses ? Des farfelus qui s'amusent ? Une nouvelle

organisation écologique utilisant de nouveaux moyens ? en se perd en conjectures. Si vous avez des idées n’hésitez pas à nous les communiquer car il est peu probable que les conclusions de l’enquête menée par le Ministère de l’Intérieur soient publiées si Greenpeace est étranger à cette affaire.